

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, 11 mai 2021

Report de la date limite de dépôt de la déclaration de revenus au 31 mai 2022 version papier

Déclaration de revenus : un délai supplémentaire pour la version papier.

Certains usagers ont reçu leur déclaration de revenus 2021 préremplie au format papier sensiblement plus tard que les années précédentes.

Afin de tenir compte de cette situation, qui concerne un peu moins de 5% des usagers destinataires de ces déclarations, la date limite de dépôt initialement prévue le 19 mai est exceptionnellement repoussée au 31 mai 2022.

Le calendrier de dépôt des déclarations en ligne n'est pas modifié.

Toutes les informations utiles sur la déclaration de revenus sur **impots.gouv.fr**